

NE PAS PUBLIER, DIFFUSER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS DANS LEQUEL LA DISTRIBUTION OU LA DIFFUSION D'UN TEL COMMUNIQUE EST INTERDITE PAR LA LOI

Paris, le 6 juillet 2015

Offre publique sur SECP : prix porté de 7,60€ à 8€

Vivendi a décidé de relever le prix de son offre publique d'achat de 7,60€ à 8€ afin de renforcer l'attractivité de l'offre proposée aux actionnaires de la Société d'Édition de Canal Plus (SECP).

Ce relèvement du prix n'empêche aucun changement quant aux autres données de l'offre publique, telles que figurant dans le projet de note d'information déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 mai 2015.

A propos de Vivendi

Groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam. Sa filiale Studiocanal occupe la première place du cinéma européen en termes de production, vente et distribution de films et de séries TV. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni et en France), MyBestPro (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement) et L'Olympia (salle de concerts parisienne). www.vivendi.com, www.cultureswithvivendi.com, www.themediashaker.com

Avertissement important

Le présent communiqué ne constitue pas une offre et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et l'acceptation de l'offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Vivendi décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.